

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS
Séance du 02 Mars 2010 – 19 h 30**

Etaient absents : GIRAUD Marc, LAPORTE Stéphane, RICHARD Jacqueline

ATESAT

La convention **ATESAT** (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) signée entre la DDE et la commune est arrivée à expiration et doit donc être renouvelée. Mme le Maire expose les termes de cette convention (assistance en matière de voirie, urbanisme, habitat, ouvrages d'art, classement de la voirie, accessibilité) et le CM en accepte les termes et autorise Mme le Maire à la signer.

ENFOUISSEMENT DES LIGNES AU PORT

Mme le Maire invite l'assemblée à délibérer sur le plan de financement de l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques à réaliser au Port sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Energies de l'Isère. Le montant estimatif du projet s'élève à la somme de 197 113 € - ces travaux bénéficient de subventions à hauteur de 60 % ; la part restant à charge de la commune s'élèverait donc à 88 641 € ht. Le CM approuve ce projet et demande son inscription au SE 38.

FONDS DE COMPENSATION TVA

Mme le Maire rappelle que la TVA sur les travaux d'investissement est remboursée par l'Etat, à la commune 2 ans après réalisation.

Une mesure gouvernementale a été prise intitulée « plan de relance » de l'économie, qui permet aux communes, après délibération et signature d'une convention entre l'Etat et la commune, de récupérer cette TVA l'année qui suit les travaux sous réserve que le montant des travaux inscrit en 2010 soit supérieur à la moyenne des années 2005 – 2006 – 2007 et 2009 (soit 100 506 €).

Compte tenu du projet d'extension de l'école et autres projets, l'inscription budgétaire d'investissement répondra à ce critère et donc le CM autorise Mme le Maire à souscrire au dispositif « plan de relance » pour l'année 2010 et les suivantes.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le CM fixe le montant des subventions annuelles versées aux associations, comme suit :

Pêche	Club Amitié	Comité Animation	Comité des fêtes ST G	Les Petits d'Armieux	Ski Club de Vinay	Souvenir Français	Trial Club	USARG Rugby	Lutte contre le cancer
230 €	800 €	500 €	1 400 €	610 €	80 €	65 €	500 €	500 €	100 €

SIVOM DE LA DREVENNE

A partir de la fin mars le matériel du SIVOM est réparti entre les 2 communes, Rovon garde la remorque et ses rehausses et le broyeur d'accotement, St Gervais le tracteur équipé (godet, lame, saleuse, épareuse). Les inscriptions budgétaires seront faites au budget prochain.

PARKING DE LA MAISON DE LA DREVENNE

Un courrier a été déposé sur les véhicules qui stationnent devant la Maison de la Drevenne pour les inviter à respecter l'accord passé avec la Direction à savoir l'utilisation du parking situé entre la rivière et la Maison. Des mesures seront prises pour fermer le parking réservé aux usagers.

ABANDON DE PARCELLE

Nous remercions vivement les propriétaires qui ont fait don à la commune de la parcelle A 76 (d'une surface de 65 m2) située au départ du chemin de la Verte Vallée au Port qui a été agrémenté par la commune d'un massif et de la croix.

REPAS DES AINES

Cette traditionnelle cérémonie s'est déroulée le samedi 13 février à la grande satisfaction de tous les participants.